

Nouméa, le 26 mars 2010

LE SYNDICAT FORCE OUVRIERE DES FINANCES PUBLIQUES REMERCIE TOUS LES AGENTS QUI ONT SU SE MOBILISER POUR LA DEFENSE DE LEUR STATUT ET DE LEUR RETRAITE

Le 23 mars, plus de 40 % des agents des Finances Publiques ont répondu à l'appel à la grève lancé par les six syndicats de la DGFIP unis dans l'action sur une plate-forme revendicative commune.

À l'analyse, ce taux est satisfaisant et reflète une grande mobilisation des personnels de catégorie B et C, plus de 50 % de grévistes de catégorie B et C dans la filière fiscale et plus de 40 % de grévistes des mêmes catégories dans la gestion publique.

En NOUVELLE-CALEDONIE, le taux de grévistes a atteint 70% pour les personnels de catégorie B et 94% pour les personnels de catégorie C. Une mobilisation sans précédent.

Les agents qui voient avec inquiétude que, à la dégradation de leurs conditions quotidiennes de travail, s'ajoutent de lourdes menaces sur leur statut et leur future retraite, se sont largement mobilisés parce qu'il existait une démarche d'unité d'action à la DGFIP.

En Nouvelle-Calédonie, pourtant, tous les syndicats de la DGFIP n'ont pas appelé à la grève.

Dans de nombreux départements, les agents de la DGFIP ont constitué le plus gros contingent de grévistes de la Fonction Publique.

La mobilisation est satisfaisante, mais elle reste insuffisante pour faire évoluer le Directeur Général.

Celui-ci a reçu les Secrétaires Généraux des Syndicats signataires de la plate-forme commune le 23 mars en fin de matinée. Le mini-remaniement ministériel, qui a vu le départ d'Eric WOERTH, qui devient ministre du Travail et de la Fonction Publique (pour mieux aligner les retraites des fonctionnaires sur celles du privé) et l'arrivée de François BAROIN, a permis à Philippe PARINI de botter largement en touche sur de nombreux sujets.

Réunis hier après-midi, avant que les Fédérations des Finances ne se rencontrent, les six syndicats ont décidé de poursuivre la mobilisation en laissant les initiatives aux départements afin de préparer une éventuelle journée de grève le 13 avril prochain, jour prévu pour le CTPM sur les Statuts DGFIP.

Ils ont décidé de demander dans l'immédiat une audience au nouveau Ministre et de suspendre dans l'attente leur participation aux groupes de travail. Elles organiseront une conférence de presse commune le 7 avril prochain.

ENSEMBLE POURSUIVONS ET AMPLIFIONS L'ACTION !

Bulletin d'adhésion



**VER DROITS
SONT NOTRE
SEULE LOI**

Nom :
Grade/Indice :
Affectation :

Prénom :
Temps partiel (1) :

Déclare adhérer au syndicat Force Ouvrière DGFIP section Nouvelle-Calédonie
Fait à : le :
Signature

(1) Pour les agents à temps partiel, la cotisation est payable au prorata